

Modalités d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription,
 - signer la fiche en ayant pris connaissance et en acceptant les termes du « Règlement intérieur » de l'AEP,
- joindre : - une photo d'identité,
 - un certificat médical de non contre-indication à la randonnée pédestre et marche nordique (si souhaitée), de moins de 3 mois,
 - un chèque libellé à l'ordre de l'Association Des Excursionnistes Provençaux,

Le « Règlement intérieur » figurent sur le site internet à : Notre Association

--==--